13 AOUT 2019

Annexe de l'arrêté n° 1426 du

habilitant l'Université d'Annaba à la formation en vue de l'obtention du diplôme de doctorat et à organiser et délivrer l'habilitation universitaire dans les filières suivantes :

- Architecture.
- Electrotechnique.
- Géologie.
- Géographie et Aménagement du territoire